



CENTRE HOSPITALIER EDMOND GARCIN
179 avenue des Sœurs Gastine
13677 AUBAGNE Cedex
☎ 04.42.84.70.02
☎ 04.42.84.06.67
dir.chaubagne@free.fr
Site Internet www.ch-aubagne.fr

Décision N°2016.56

- ✓Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- ✓Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et au directoire des établissements publics de santé,
- ✓Vu l'instruction n°DHOS/E1/2010/75 du 25 février 2010 relative à la mise en place des directoires des établissements publics de santé,
- ✓Vu le renouvellement de la CME en date du 3 et 10 décembre 2015,
- ✓Vu l'élection de M. Salem en qualité de Président de la CME en date du 12 janvier 2016,
- ✓Vu la proposition de M. le Président de la CME par courrier du 15 janvier 2016, reçu le 19 janvier 2016

Le Directeur décide :

Article 1 :

Sont membres du Directoire :

Membres de droit :

- M. Alain TESSIER, Directeur par intérim, Président du Directoire
- M. le Dr Mohamed SALEM, Président de la C.M.E., Vice Président du Directoire
- Mme Marie-Thérèse TESTARD, Coordinatrice Générale des Soins, Présidente de la CSIRMT

Membres désignés par le Directeur :

- Sur proposition du Président de la CME :
 - Mme le Dr Paula BATTAGLINI, Chef du pôle mère enfant
 - Mme le Dr Isabelle PONS, Chef du pôle activité médicale d'urgence
 - Mme Carine DELOM, praticien hospitalier au sein de la pharmacie.
- Mme Corinne OUALID GRANADOS, Directeur Adjoint chargé des finances

Article 2 :

La présente décision sera rendue publique par voie d'affichage à la Direction et sur les sites intra et internet du Centre Hospitalier

Fait à Aubagne, le 19 janvier 2016



Le Directeur par intérim,

A. TESSIER